



Avis de la réunion du conseil de Gestion pédagogique du vendredi 16 mai 2014

Présents

Laurent Gross, Président du Conseil de gestion pédagogique

Membres représentants des professeurs

Dominique Grosjean, Isabelle Willems, Philippe Debruxelles, Daniel Léon

Membre représentant le personnel autre que les professeurs

Serge Gabet

Membre représentant des organisations syndicales

Michel Boermans (CGSP).

Membre représentant les assistants

Manon Ledune

Membres représentants des étudiants

Jeanne Cousseau

Ouverture de la séance vers 12h50

Ordre du jour :

- ⤴ Approbation du PV du 2/5/2014.
- ⤴ Attributions
- ⤴ Divers

Attribution :

Ledicia Garcia : 30 heures conférencier au type long en interprétation et mise en scène (régie). Vote : **approuvé par 7 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention.**

Nicolas Haas : 1 h/s TDD Art 105 en prise et traitement du son (prise de son).
Vote : **approuvé par 7 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention.**

Gilles Polet : 15 heures conférencier au type long en interprétation et mise en scène (formation corporelle et gestuelle). Vote : **approuvé par 7 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention.**

Approbation du PV du 2 mai 2014 :

Le projet de PV est **approuvé par 6 voix pour, 0 voix contre et 2 abstentions.**

Divers :

Le directeur résume la situation concernant les référentiels de compétences. Nous devons rentrer à l'ARES pour le 2 juin, le « référentiel de compétences » pour chaque option que nous organisons. Un document de travail établi en collaboration avec l'IAD et l'école du cirque nous est communiqué qui liste des compétences associées à nos 2 niveaux d'enseignement (bac et mastère) pour chaque option et leurs liens avec le cadre francophone de certification.

D'autre part, nous devons restructurer le programme d'études autour d'unités d'enseignement (UE) qui sont constituées d'un rassemblement d'activités d'apprentissages (Cours) et donne lieu à une évaluation, seule considérée dans les jurys de délibérations. Ces UE sont reliées entre elles par des prérequis et des corequis.

Dans ce nouveau système, il nous faut donc arriver à amener les étudiants à suivre des parcours « recommandés » (qui font la base de notre enseignement), dans lesquels les différents acquis seraient obtenus de manière logique et qui seraient en même temps la seule manière viable d'organiser les horaires pour notre type d'enseignement.

Pratiquement, chaque étudiant qui aura obtenu 45 crédits au terme de la première année devra proposer au début de chaque année académique, son choix d'UE pour 60 crédits en tenant compte des balises (corequis, prérequis) et un jury devra valider cette proposition en tenant compte de la « faisabilité » du parcours.

D'autre part, nous devons organiser des évaluations à la fin de chaque quadrimestre sous forme d'examen ou de travail écrit (ce dernier point reste à vérifier) et un jury devra valider les crédits acquis.

Cette division en quadrimestre implique également la disparition des sessions dites « prolongées » qui permettait aux étudiants de présenter le mémoire ou de terminer les stages sans se réinscrire, en effet cette session prolongée serait placée en janvier, à la fin du premier quadrimestre.

La réunion est close vers 14:10 heures.

Laurent Gross

Directeur